

HOLDING 20

Société par actions simplifiée au capital de 1 663 000 euros

Siège social : 9 quai de la Prévalaye - 35000 RENNES

RCS RENNES 819 807 363

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

**DOCUMENTS DÉPOSÉS
EN ANNEXE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS DE RENNES**

Comptes annuels approuvés par délibérations de l'assemblée générale mixte
du 19 mai 2025

CERTIFIÉ CONFORME

DocuSigned by:
 **Olivier Nicolas**
E0122667854646C...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 17			Exercice N-1 31/07/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	23 432	8 950	14 481	41 780	27 298	65.34
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 600 971		2 600 971	2 597 361	3 610	0.14
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés				15	15	100.00
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 624 403	8 950	2 615 452	2 639 156	23 703	0.90
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	42 117		42 117	1 772	40 345	NS
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	175 016		175 016	161 130	13 886	8.62
	Autres créances	605 738		605 738	187 233	418 505	223.52
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 044 783		2 044 783	1 336 470	708 313	53.00
	Charges constatées d'avance (3)	9 032		9 032	1 221	7 811	639.75
	Total III	2 876 685		2 876 685	1 687 825	1 188 859	70.44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 501 088	8 950	5 492 137	4 326 981	1 165 156	26.93

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 17	Exercice N-1 31/07/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 663 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 663 000	1 663 000		
	Réserves				
	Réserve légale	166 300	166 300		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	643 360	324 076	319 285	98.52
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 829 888	1 579 839	250 049	15.83
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	29 741	29 741		
	Total I	4 332 289	3 762 955	569 334	15.13
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		150 821	150 821	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	320 221	70 817	249 403	352.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 550	39 578	67 973	171.74
	Dettes fiscales et sociales	627 797	287 310	340 487	118.51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400		400	
	Autres dettes	103 880	15 500	88 380	570.19
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 159 848	564 026	595 822	105.64
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 492 137	4 326 981	1 165 156	26.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 159 848559 263

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202417			Exercice N-131/07/202312	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 241 552		1 241 552	859 877	381 676	44.39
Chiffre d'affaires NET	1 241 552		1 241 552	859 877	381 676	44.39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			60 101	18 032	42 069	233.30
Autres produits			13	86	73	85.17
Total des Produits d'exploitation (I)			1 301 666	877 994	423 672	48.25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			151 215	101 004	50 211	49.71
Impôts, taxes et versements assimilés			21 554	5 194	16 360	314.97
Salaires et traitements			541 204	325 866	215 338	66.08
Charges sociales			192 833	122 889	69 944	56.92
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 708	8 720	1 988	22.80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			55 932	15 006	40 926	272.73
Total des Charges d'exploitation (II)			973 446	578 679	394 767	68.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			328 220	299 315	28 905	9.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 17	Exercice N-1 31/07/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 586 800	1 350 000	236 800	17.54
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		5 044	5 044	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	42 818		42 818	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 629 618	1 355 044	274 574	20.26
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 279	5 852	2 428	41.48
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 279	5 852	2 428	41.48
2. Résultat financier (V-VI)	1 621 339	1 349 192	272 146	20.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 949 559	1 648 508	301 051	18.26
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26 017		26 017	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	26 017		26 017	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	59	2 670	2 611	97.79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 576		29 576	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	29 635	2 670	26 965	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 618	2 670	948	35.49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	116 053	65 999	50 054	75.84
Total des produits (I+III+V+VII)	2 957 301	2 233 038	724 263	32.43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 127 413	653 200	474 214	72.60
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 829 888	1 579 839	250 049	15.83

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

- Il s'agit du neuvième exercice de la société qui s'est déroulé sur 17 mois contre 12 mois l'exercice précédent.
- Par décision du 18 septembre 2023, la collectivité des associés d'HOLDING 20 a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social de la société afin de la porter du 31 juillet au 31 décembre de chaque année.
- La société a transféré son siège social au 9 Quai de la Prévalaye à Rennes, par décision du conseil d'administration du 29 juillet 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir un impact sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La SAS HOLDING 20 a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration fiscale concerne pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 les sociétés :

- SAS HOLDING 20
- SAS GROUPE BRILHAC IMMOBILIER
- SAS FINANCE INVESTISSEMENT GESTION - FIG
- SAS RACINE CARREE

La société HOLDING 20 en tant que société mère du groupe est seule autorisée à se constituer redevable de l'impôt sur les sociétés.

Chaque société intégrée comptabilise l'impôt qu'elle aurait supporté en l'absence d'intégration fiscale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	24 949		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 406		12 370
TOTAL	56 355		12 370
Autres participations	2 597 361		4 210
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	2 597 376		4 210
TOTAL GENERAL	2 653 731		16 580

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		24 949		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		20 344	23 432	23 432
TOTAL		45 293	23 432	23 432
Autres participations		600	2 600 971	2 600 971
Autres titres immobilisés		15		
TOTAL		615	2 600 971	2 600 971
TOTAL GENERAL		45 908	2 624 403	2 624 403

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		7 820	4 539	12 359	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 756	6 169	3 974	8 950
TOTAL		14 575	10 708	16 333	8 950
TOTAL GENERAL		14 575	10 708	16 333	8 950
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	4 539				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 169				
TOTAL	10 708				
TOTAL GENERAL	10 708				

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	29 741				29 741
TOTAL	29 741				29 741
TOTAL GENERAL	29 741				29 741

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	175 016	175 016	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 733	33 733	
Groupe et associés	571 424	571 424	
Débiteurs divers	580	580	
Charges constatées d'avance	9 032	9 032	
TOTAL	789 785	789 785	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	279 031	279 031		
Fournisseurs et comptes rattachés	107 550	107 550		
Personnel et comptes rattachés	52 449	52 449		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 072	46 072		
Impôts sur les bénéfices	461 574	461 574		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 852	43 852		
Autres impôts taxes et assimilés	23 852	23 852		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400	400		
Groupe et associés	41 190	41 190		
Autres dettes	103 880	103 880		
TOTAL	1 159 848	1 159 848		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	150 821			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	166 300			166 300

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	175 016
Disponibilités	10 310
Total	185 326

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	175 016
INTERETS COURUS A RECEVOIR	10 310
Total	185 326

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 941
Dettes fiscales et sociales	93 011
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 590
Autres dettes	103 696
Total	302 239

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Détail des charges à payer

	Montant
CLIENTS AAE	103 696
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	99 941
CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	52 448
CHARGES SOCIAL DE PERSONNEL A PAYER	19 664
ETAT CHARGES A PAYER	20 899
INTERETS DETTES PARTICIPATIONS	5 591
Total	302 239

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 032
Total	9 032

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	4

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS HOLDING 20
35000 RENNES

Page: 13

[illegible]



Immeuble Asturia Bat C
4, rue Edith Piaf
44800 Saint-Herblain

HOLDING 20

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 17 mois clos le 31 décembre 2024

HOLDING 20

Société par actions simplifiée

RCS : Rennes 819 807 363

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 17 mois clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société HOLDING 20,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING 20 relatifs à l'exercice de 17 mois clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point relatif à la date de clôture des comptes mentionné dans l'annexe des comptes annuels dans le paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 2 601 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note dédiée de l'annexe au paragraphe « Titres de participation ».

Nos travaux ont consisté à apprécier les données, les hypothèses et les méthodes sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux

normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Saint-Herblain,

12/5/2025

DocuSigned by:

2229C4DE26F24D3...
Eve Martineau

Associée

COMPTES ANNUELS



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 17			Exercice N-1 31/07/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	23 432	8 950	14 481	41 780	27 298	65.34
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 600 971		2 600 971	2 597 361	3 610	0.14
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés				15	15	100.00
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 624 403	8 950	2 615 452	2 639 156	23 703	0.90
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	42 117		42 117	1 772	40 345	NS
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	175 016		175 016	161 130	13 886	8.62
	Autres créances	605 738		605 738	187 233	418 505	223.52
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 044 783		2 044 783	1 336 470	708 313	53.00
	Charges constatées d'avance (3)	9 032		9 032	1 221	7 811	639.75
	Total III	2 876 685		2 876 685	1 687 825	1 188 859	70.44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 501 088	8 950	5 492 137	4 326 981	1 165 156	26.93

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 17	Exercice N-1 31/07/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 663 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 663 000	1 663 000		
	Réserves				
	Réserve légale	166 300	166 300		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	643 360	324 076	319 285	98.52
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 829 888	1 579 839	250 049	15.83
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	29 741	29 741		
	Total I	4 332 289	3 762 955	569 334	15.13
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		150 821	150 821	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	320 221	70 817	249 403	352.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 550	39 578	67 973	171.74
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	627 797	287 310	340 487	118.51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400		400	
	Autres dettes	103 880	15 500	88 380	570.19
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 159 848	564 026	595 822	105.64
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 492 137	4 326 981	1 165 156	26.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 159 848 559 263

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 17			Exercice N-1 31/07/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 241 552		1 241 552	859 877	381 676	44.39
Chiffre d'affaires NET	1 241 552		1 241 552	859 877	381 676	44.39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			60 101	18 032	42 069	233.30
Autres produits			13	86	73	85.17
Total des Produits d'exploitation (I)			1 301 666	877 994	423 672	48.25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			151 215	101 004	50 211	49.71
Impôts, taxes et versements assimilés			21 554	5 194	16 360	314.97
Salaires et traitements			541 204	325 866	215 338	66.08
Charges sociales			192 833	122 889	69 944	56.92
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 708	8 720	1 988	22.80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			55 932	15 006	40 926	272.73
Total des Charges d'exploitation (II)			973 446	578 679	394 767	68.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			328 220	299 315	28 905	9.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	17	31/07/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 586 800		1 350 000		236 800	17.54
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			5 044		5 044	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	42 818				42 818	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 629 618		1 355 044		274 574	20.26
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	8 279		5 852		2 428	41.48
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	8 279		5 852		2 428	41.48
2. Résultat financier (V-VI)	1 621 339		1 349 192		272 146	20.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 949 559		1 648 508		301 051	18.26
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26 017				26 017	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	26 017				26 017	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	59		2 670		2 611	97.79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 576				29 576	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	29 635		2 670		26 965	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 618		2 670		948	35.49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	116 053		65 999		50 054	75.84
Total des produits (I+III+V+VII)	2 957 301		2 233 038		724 263	32.43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 127 413		653 200		474 214	72.60
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 829 888		1 579 839		250 049	15.83

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

- Il s'agit du neuvième exercice de la société qui s'est déroulé sur 17 mois contre 12 mois l'exercice précédent.
- Par décision du 18 septembre 2023, la collectivité des associés d'HOLDING 20 a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social de la société afin de la porter du 31 juillet au 31 décembre de chaque année.
- La société a transféré son siège social au 9 Quai de la Prévalaye à Rennes, par décision du conseil d'administration du 29 juillet 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir un impact sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La SAS HOLDING 20 a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration fiscale concerne pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 les sociétés :

- SAS HOLDING 20
- SAS GROUPE BRILHAC IMMOBILIER
- SAS FINANCE INVESTISSEMENT GESTION - FIG
- SAS RACINE CARREE

La société HOLDING 20 en tant que société mère du groupe est seule autorisée à se constituer redevable de l'impôt sur les sociétés.

Chaque société intégrée comptabilise l'impôt qu'elle aurait supporté en l'absence d'intégration fiscale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	24 949		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 406		12 370
TOTAL	56 355		12 370
Autres participations	2 597 361		4 210
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	2 597 376		4 210
TOTAL GENERAL	2 653 731		16 580

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		24 949		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		20 344	23 432	23 432
TOTAL		45 293	23 432	23 432
Autres participations		600	2 600 971	2 600 971
Autres titres immobilisés		15		
TOTAL		615	2 600 971	2 600 971
TOTAL GENERAL		45 908	2 624 403	2 624 403

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		7 820	4 539	12 359	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 756	6 169	3 974	8 950
TOTAL		14 575	10 708	16 333	8 950
TOTAL GENERAL		14 575	10 708	16 333	8 950
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	4 539				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 169				
TOTAL	10 708				
TOTAL GENERAL	10 708				

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	29 741				29 741
TOTAL	29 741				29 741
TOTAL GENERAL	29 741				29 741

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	175 016	175 016	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 733	33 733	
Groupe et associés	571 424	571 424	
Débiteurs divers	580	580	
Charges constatées d'avance	9 032	9 032	
TOTAL	789 785	789 785	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	279 031	279 031		
Fournisseurs et comptes rattachés	107 550	107 550		
Personnel et comptes rattachés	52 449	52 449		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 072	46 072		
Impôts sur les bénéfices	461 574	461 574		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 852	43 852		
Autres impôts taxes et assimilés	23 852	23 852		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400	400		
Groupe et associés	41 190	41 190		
Autres dettes	103 880	103 880		
TOTAL	1 159 848	1 159 848		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	150 821			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	166 300			166 300

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	175 016
Disponibilités	10 310
Total	185 326

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	175 016
INTERETS COURUS A RECEVOIR	10 310
Total	185 326

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 941
Dettes fiscales et sociales	93 011
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 590
Autres dettes	103 696
Total	302 239

ANNEXE

Exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024

Détail des charges à payer

	Montant
CLIENTS AAE	103 696
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	99 941
CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	52 448
CHARGES SOCIAL DE PERSONNEL A PAYER	19 664
ETAT CHARGES A PAYER	20 899
INTERETS DETTES PARTICIPATIONS	5 591
Total	302 239

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 032
Total	9 032

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	4

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

[illegible]

HOLDING 20

Société par actions simplifiée au capital de 1 663 000 euros

Siège social : 9 quai de la Prévalaye - 35000 RENNES

RCS RENNES 819 807 363

(la « **Société** »)

EXTRAIT

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 19 MAI 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

LE 19 MAI

À 16 HEURES 30

.../...

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit la somme de 1 829 887,98 Euros, ainsi qu'il suit :

- distribution aux associés, à titre de dividendes, d'une somme de 1 738 393 Euros, représentant un dividende "brut" d'environ 10,45 Euros par action, ouvrant droit en totalité à l'abattement prévu par l'article 158.3 2° à 4° du CGI ;
- affectation du solde, soit la somme de 91 494,98 Euros, au compte "autres réserves", lequel poste est porté de 643 360,11 Euros à 734 855,09 Euros.

.../...

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME

21/5/2025

DocuSigned by:
 **Olivier Nicolas**
E0122667854646C...